



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

vélos

Question écrite n° 101021

Texte de la question

M. Pascal Cherki interroge M. le ministre de l'intérieur sur une recommandation du Conseil national de la sécurité routière, datée du 8 décembre 2014, relative à la transformation de certains trottoirs en « espaces mixtes » de circulation, dont le journal *Le Monde* s'est fait l'écho dans un article du samedi 20 décembre 2014. Dans un souci de pacifier au mieux l'espace public entre ses différents utilisateurs et usagers, il serait dommageable que l'utilisateur le plus fragile, c'est-à-dire le piéton, soit confronté directement aux véhicules à deux roues sur le même espace de circulation. Cette question lui a déjà été adressée le 20 janvier 2015 mais n'a pas eu de réponse. Il lui demande si le Gouvernement envisage de suivre une telle recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Cherki](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101021

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 7 février 2017

Question publiée au JO le : [29 novembre 2016](#), page 9736

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)